



MAIRIE DE GABIAN

Département de l'Hérault

EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt, le seize septembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de GABIAN (Hérault) régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de la salle du Conseil Municipal, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur BOUTES Francis - Maire de GABIAN.

Présents : Messieurs BERTHOMIEU M. - BOUDET A. - BOUTES F. - DE BARROS C. - FOREZ D. SOULIE C.

Mesdames GALZY I. - GROUSSET E. - LABROUSSE M. - LOPEZ C. - PAILLÉS S. - ROUSSET A.

Absente : Madame DEMARAIS Christelle

Procurations : Monsieur LAVIT Frédéric à Monsieur FOREZ Daniel
Monsieur ISARN Pierre à Monsieur BOUTES Francis

Secrétaire de séance : PAILLÉS Séverine

75/2020 - Dépôt d'un permis de construire modificatif du lotissement communal « LE RENNIS »

Monsieur le Maire rappelle le projet en cours de création d'un lotissement d'un lotissement communal « LE RENNIS »

Il indique que des modifications ont été apportées au projet et que ces dernières sont soumises à autorisation d'urbanisme (Modification du permis de construire et autorisation de travaux) et requièrent le dépôt d'un permis de construire modificatif.

Il demande au Conseil Municipal de bien vouloir l'autoriser à déposer cette demande, au nom de la Commune de Gabian.

- Vu le Code Général des Collectivités territoriales
- Vu le Code de l'urbanisme, notamment ses articles L-421-1 et suivant et R.421-1 et suivants,
- Vu le projet de lotissement communal et les travaux modificatif requis

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

AUTORISE le Maire à déposer et à signer la demande de permis modificatif et d'autorisation des travaux au nom de la Commune de Gabian ainsi que tous les documents nécessaires et dépôt et à l'obtention de cette autorisation de travaux sus visée.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Maire - BOUTES Francis

